

ETAT DES LIEUX PATRIMONIAL SAINT-JULIEN-DE-RAZ



















Parc naturel régional de Chartreuse Place de la Mairie 38380 Saint-Pierre-de-Chartreuse 04 76 88 75 20 / accueil@parc-chartreuse.net Christine PENON et Emmanuelle VIN / 2011-2012

EDITO

Le patrimoine bâti est une formidable richesse de Chartreuse. Il est gardien de la mémoire collective de notre territoire et de son histoire et est, à ce titre, créateur de lien social entre les habitants du massif.

Sous l'impulsion de Roger Caracache (†), alors vice-président en charge du dossier, et avec tous les élus du Parc naturel régional de Chartreuse, nous avons ainsi souhaité entreprendre une vaste opération d'inventaire du patrimoine bâti avec l'accompagnement scientifique des Conservations du patrimoine des départements de l'Isère et de la Savoie.

Notre objectif est simple mais fondamental pour l'avenir de notre territoire : évaluer les ressources, les caractéristiques et l'état de notre patrimoine dans sa diversité, qu'il soit rural, religieux, industriel, public... Ceci afin de constituer un outil qui soit à disposition des collectivités locales, associations et particuliers du massif, pour les aider à construire leur politique patrimoniale. La connaissance et la sauvegarde du patrimoine étant aussi un enjeu majeur pour la préservation des paysages, un état des lieux de ce patrimoine doit notamment favoriser sa prise en compte dans les documents d'urbanisme.

Le patrimoine peut également être source de développement économique local s'il est mis en valeur, et ceci à plusieurs titres : par la mobilisation des corps de métiers du bâtiment, aux compétences spécifiques, mais aussi parce que nous savons aujourd'hui que les territoires de moyenne montagne comme le nôtre doivent diversifier leur offre touristique pour maintenir une activité en bonne santé. Or, il existe un véritable engouement pour un tourisme culturel et la Chartreuse possède tous les atouts dans ce domaine pour attirer ces visiteurs.

C'est pourquoi je souhaite que ce travail vive, par l'action du Parc (valorisation touristique, bornes 3D...), mais aussi et surtout qu'il soit approprié par l'action de chacun sur le territoire : habitants, communes, associations, scolaires, acteurs de la vie locale...

La Présidente du Parc

Eliane GIRAUD

AVANT-PROPOS

C'est avec un plaisir renouvelé que le service du Patrimoine Culturel du Conseil Général de l'Isère s'associe à la présentation des résultats de cette nouvelle étape du recensement du patrimoine de Chartreuse, initié en septembre 2003. Déjà souhaitée il y a plus de dix ans lors de la préfiguration du Parc, cette opération menée avec persévérance dévoile un des plus attachants territoires du département, dans toute sa richesse et sa diversité.

Il s'agit d'une démarche pionnière en Rhône-Alpes, réaffirmée par la nouvelle charte établie pour 2008-2019 à travers l'objectif de valorisation et de protection des patrimoines. Mener un pareil « état des lieux », toutes périodes et tous thèmes confondus, s'inscrit pleinement dans les missions d'un parc mais n'a pas pour autant été systématiquement et précocement initié.

Connaître c'est déjà protéger, et cela est particulièrement vrai pour le patrimoine en milieu rural où d'innombrables ensembles, édifices et objets composent un cadre de vie particulièrement riche et... fragile. Le Parc de Chartreuse l'a compris qui, avant d'entreprendre des opérations de restauration ou de mise en valeur, avant de définir sa politique patrimoniale, a lancé cette démarche de connaissance.

En dix ans, cette initiative a couvert successivement cinq grands secteurs étendus à la fois sur l'Isère et la Savoie : Balcon sud, Chartreuse-Guiers, Mont-Beauvoir, vallée des Entremonts et Petites Roches. Les résultats qui nous sont présentés aujourd'hui concernent cette fois le versant voironnais, au-travers des communes mitoyennes de Voissant, Merlas, Saint-Aupre, Saint-Etienne-de-Crossey, Coublevie, Saint-Julien-de-Raz, La Buisse, Pommiers-la-Placette et Voreppe. Cette réalisation a mobilisé, comme sur les secteurs précédents, deux chargées de mission du Parc, Christine Penon et Emmanuelle Vin. Au sein du service du Patrimoine Culturel du Conseil général de l'Isère, Aude Jonquières, architecte, Pierre-Yves Carron, dessinateur, et Ghislaine Girard, chargée de documentation, ont apporté une nouvelle fois ponctuellement leur soutien.

Rappelons que l'objectif de ce travail n'est pas de constituer un savoir historique exhaustif sur le territoire, entreprise qui requiert d'autres compétences et d'autres méthodes, mais plutôt, partant de la réalité d'aujourd'hui, de quadriller et visiter le territoire de chaque commune afin d'identifier, repérer, enregistrer les principaux témoignages, vestiges et bâtiments laissés au cours des siècles par les hommes qui ont vécu et travaillé là. Des carrières du Ratz aux églises romanes en passant par la Résistance, les exploitations agricoles ou l'ancien grand séminaire, c'est un peu de la vie des habitants de ce territoire de Chartreuse qui, par petites touches, se dessine dans ces rapports d'étude. Quelle que soit la qualité de ce travail, son intérêt réside

surtout dans l'utilisation qui saura en être faite afin que chacun — élu, association, habitant — en tire le meilleur parti. En effet, cette base de connaissance ne trouvera sa justification pleine et entière qu'en étant le point de départ d'actions en matière d'urbanisme, de protection, de restauration, d'animation et de valorisation. Les dépliants de présentation du patrimoine de Chartreuse réalisés sur les premiers secteurs constituent un premier outil de valorisation de ce travail, lequel trouve aussi une riche application dans le domaine de l'animation scolaire. Au moment où se mettent en place les PLU (plans locaux d'urbanisme) et les AVAP (aires de valorisation de l'architecture et du patrimoine), cet inventaire est également un outil précieux pour les conseils municipaux et les bureaux d'étude en charge de l'élaboration de ces documents.

Autre destinataire évident de ces données, la population locale, vers laquelle une politique d'animation et de communication pourrait être mise en place. Les moyens ne manquent pas pour partager ces résultats avec le public le plus large, que ce soit par l'édition d'ouvrages attractifs bien documentés et illustrés, par la réalisation de cartes avec des itinéraires thématiques, de dépliants, de panneaux explicatifs sur les sites les plus marquants. On peut aussi imaginer un outil multimédia avec la mise en place de bornes dans les lieux recevant du public ou l'édition de cédéroms... Ce que le Parc naturel régional de Chartreuse a déjà fait sur d'autres secteurs avec une grande efficacité et que certaines associations locales portent également avec dynamisme.

C'est seulement par la réussite de cette mobilisation autour de cette opération que ce travail prendra tout son sens et que le patrimoine trouvera naturellement sa place au cœur des questions fondamentales qui se posent aujourd'hui – et particulièrement en Chartreuse – dans le cadre de l'aménagement du territoire et du développement durable : comment forger une identité régionale, comment préserver la qualité des paysages et du cadre de vie alors que la pression foncière ne cesse d'augmenter, comment miser sur un développement culturel et touristique de qualité, enfin comment transmettre et pérenniser le patrimoine dont nous avons hérité ?

Anne Cayol-Gerin

Responsable du service Patrimoine Culturel

METHODOLOGIE

La démarche suivie pour établir cet état des lieux du patrimoine s'appuie sur une méthode définie en concertation avec les Conservations départementales du patrimoine de l'Isère et de la Savoie et mise en œuvre par deux chargées de mission du Parc naturel régional de Chartreuse qualifiées en histoire de l'art et en architecture.

Une première étape de recherche documentaire et bibliographique est réalisée auprès des Conservations départementales du patrimoine de l'Isère et de Savoie, dans les fonds iconographiques du Musée Dauphinois et du Musée Savoisien, ainsi qu'aux Archives Départementales (N.B : les recherches aux archives sont limitées à la récolte de cartes anciennes, cette étude n'ayant pas pour objectif d'être exhaustive).

La deuxième étape s'effectue sur le terrain.

Le document de référence est alors le cadastre actuel, fourni par les mairies. Il indique les parcelles bâties sur chaque commune. Celles-ci font toutes l'objet d'une visite (si les conditions d'accès le permettent) lors de laquelle sont recensés les éléments patrimoniaux qui présentent un intérêt particulier (représentativité du patrimoine local, conservation remarquable, rareté, risque de disparition en raison du mauvais état sanitaire...). Les rencontres avec des personnes ressources et des propriétaires offrent ici de précieux renseignements sur leur histoire.

Le cadastre permet également de récolter les noms de lieux-dits d'implantation des bâtiments qui sont ensuite reportés sur la fiche descriptive (N.B : des différences sont à noter avec les noms de lieux-dits figurant sur la carte IGN).

L'étape finale est celle du traitement des données.

Un rapport est rédigé pour chaque commune. Il se compose d'une fiche par élément recensé, d'une synthèse et de cartes des principales unités architecturales que l'on retrouve sur chaque commune. Il est accompagné des références documentaires d'où sont issus les commentaires d'ordre historique (nous prenons uniquement en compte les sources vérifiables), d'une chronologie et d'un glossaire visant à faciliter la compréhension des fiches.

Il est important de noter que les datations (lorsqu'elles sont possibles) ne fournissent que des indications sur la période (le plus souvent sur le siècle) au vu des caractéristiques de l'élément ainsi que de l'analyse et de la comparaison des différents cadastres et plans. Nous appliquons ici un principe de prudence.

Canton de Voiron Superficie : 1081 hectares

Habitants : les Ratiers ou Ratiauds / les Ratiaudes

Population: 440 habitants en 2009



Lac de Saint-Julien-de-Raz et la Grande Sure - photographie © www.grelibre.net

Territoire et paysage

La commune de Saint-Julien-de-Raz, située dans le Voironnais, s'étire sur le pli anticlinal du Ratz, chaînon jurassien émergeant de la molasse à l'ouest du front subalpin de la Chartreuse et s'étage entre 480 m et 1920 m d'altitude. Elle est limitrophe de Saint-Etienne-de-Crossey au nord, Saint-Joseph-de-Rivière au nord-est, Saint-Pierre-de-Chartreuse à l'extrémité est, Pommiers-la-Placette au sud, La Buisse au sud-ouest et Coublevie à l'ouest.

Son territoire présente un relief très contrasté, modelé par la tectonique de la faille de Voreppe. A l'est, le piémont occidental du massif de Chartreuse (subalpin), très abrupt, est dominé par la Grande Sure, qui culmine à 1920 m. Il est traversé par l'importante faille de Voreppe faisant chevaucher la Chartreuse sur le synclinal molassique de Voreppe. Au centre, le synclinal de Voreppe, d'une altitude moyenne de 530 m, constitue le point de passage entre la cluse de Voreppe au sud et la vallée du Guiers au nord. A l'ouest, un plateau ondulé parsemé de blocs erratiques, dont l'altitude oscille entre 561 m d'altitude et 768 m, correspond au chaînon jurassien de la Montagne de Ratz¹. Il est entaillé au nord et au sud de Saint-Julien-de-Raz par deux gorges qui en dessinent les limites communales : le Les paysages se composent de prairies, de forêts – nord du plateau et flanc ouest de la Grande Sure – et d'alpages.

Le Merdaret, principal ruisseau arrosant la commune, prend sa source au col de la Placette et se jette dans l'Hérétang à Saint-Joseph-de-Rivière. Il est alimenté par plusieurs ruisseaux, qui naissent sur le flanc ouest de la Grande Sure, dont le « Petit Ruisseau » et le « Grépy ». Ses eaux ont été utilisées à l'époque contemporaine, voire antérieurement, comme énergie hydraulique pour le fonctionnement d'artifices — moulins, battoirs, scieries.

Signalons plusieurs sites naturels remarquables sur le territoire de la commune : Grande Sure, lac de Saint-Julien-de-Raz, gorges du Bret et de Crossey... (voir *infra*).

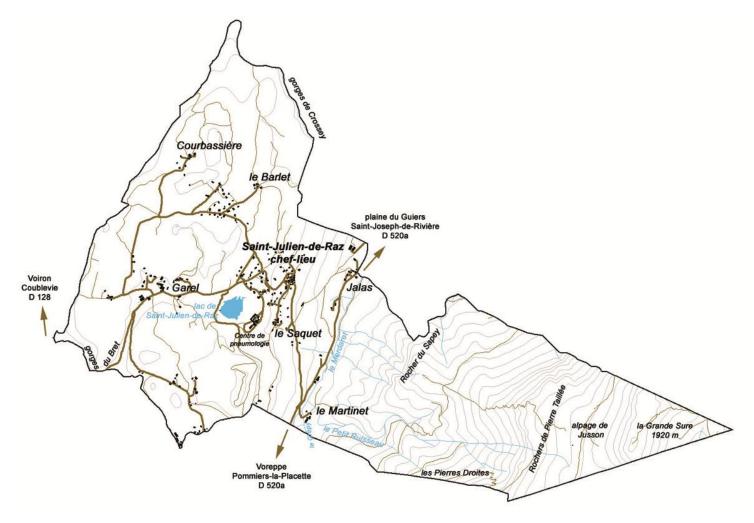
L'implantation bâtie

L'homme s'est fixé sur le relief le moins accidenté, le plateau occupant la partie ouest du territoire de Saint-Julien-de-Raz selon un mode d'habitat groupé. Malgré la proximité de villes, telles que Voiron et Voreppe, la commune a été peu urbanisée au cours des dernières décennies.

Le chef-lieu est établi à un point central du territoire, le long d'une voie de communication, la route départementale 128, reliant le Voironnais à la plaine du Guiers. Les

défilé de Crossey et les gorges du Bret (voir *infra*).

¹ Elle s'étend sur environ 12 km du nord au sud, depuis la cluse de Chailles à la vallée de l'Isère, et sur 3 km d'est en ouest. Pour avoir de plus amples informations sur la formation géologique de la montagne de Ratz : http://www.geol-alp.com/avant_pays/lieux bas dauph/ratz.html



Carte schématique de la commune : relief, hydrographie, réseau viaire, groupements d'habitat

hameaux, de petite taille, sont, quant à eux, desservis par un réseau d'axes secondaires.

La Grande Sure²

Culminant à 1920 m d'altitude, la crête de la Grande Sure compose, avec les Rochers de Lorzier (1838 m) et les Rochers de Chalves (1845 m), la crête occidentale du massif de Chartreuse. D'un point de vue géologique, le sommet de la Grande Sure est formé par des calcaires du Fontanil, et non pas par les calcaires urgoniens qui forment l'ossature de la majorité des sommets du massif de Chartreuse.

Remarquons « les Pierres Droites », qui correspondent à des couches jurassiques verticalisées à proximité de la faille chevauchante de Voreppe.

durable.gouv.fr/include/patnat/znieff2g/38150006.pdf
D'une surface de 1554,64 ha, la ZNIEFF concerne également sept autres communes : Mont-Saint-Martin, Pommiers-la-Placette, Proveysieux, Saint-Joseph-de-Rivière, Saint-Laurent-du-Pont, Saint-Pierre-de-Chartreuse et Voreppe.

Le flanc ouest du crêt, particulièrement escarpé, est occupé par les prairies de Jusson, fréquentées par des troupeaux d'alpage lors de l'estive, et, à une altitude inférieure, par des forêts. Celles dominées par les Rochers du Sapey font partie de la Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique des Forêts de Combignon, forêts humides favorables au Millepertuis Androsème, plante protégée en Rhône-Alpes³.

 $^{^2}$ Montagne de la Grande Sure figurant à l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique – ZNIEFF de type I, n° 38150006 – http://www.donnees.rhone-alpes.developpement-

³ ZNIEFF de type I, n°38150028, concernant également quatre autres communes : Entre-deux-Guiers, Saint-Christophe-sur-Guiers, Saint-Joseph-de-Rivière et Saint-Laurent-du-Pont – http://www.donnees.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/include/patnat/znieff2g/38150028.pdf



« Pierres droites » – cliché extrait du site Geol-Alp (http://www.geol-alp.com/) par Maurice Gidon

Le lac⁴

Niché au pied du site de l'ancien château-fort, le petit lac de Saint-Julien-de-Raz offre une admirable vue sur la Grande Sure, qui se reflète dans ses eaux. Ce site est aujourd'hui enserré dans un écrin végétal.





Cartes postales anciennes du lac de Saint-Julien-de-Raz

Des documents médiévaux mentionnent ou figurent déjà ce lac, qui appartient en février 1401 aux chartreux de Chalais. Poissonneux, il est affermé à des habitants de la paroisse pour 3 ans, « à raison de 40 livres de brochets, 40

livres de tanches et 20 livres de vairons par an »⁵.

Outre la présence de différents types de roselière (aquatique, semi-aquatique et haute), qui constituent un habitat à forte valeur patrimoniale, les abords du lac abritent également une tourbière dite « mixte », marquant l'évolution progressive d'une tourbière alcaline vers une tourbière acide. Précisons que ce type de tourbière est peu courant. Elle abrite notamment une plante carnivore protégée en France, le Rossolis à feuilles rondes (Drosera).

Remarquons également les remises à bateaux installées sur les rives du lac, qui apportent une touche romantique au lieu...



Remises à bateaux installées sur les berges du lac de Saint-Julien-de-Raz

Les gorges du Bret

Situées au sud-ouest de la commune, les gorges du Bret sont des gorges fossiles, qui permettent aujourd'hui d'accéder, depuis le Voironnais, aux premiers contreforts du massif de Chartreuse.

La richesse biologique du site est reconnue⁶. Dans la partie haute des gorges, couverte de chênes et de buis, pousse la Gagée jaune⁷. Des prairies, abandonnées et colonisées par des frênes, occupent le cœur des gorges. Le site abrite une flore caractéristique des zones sombres et humides, telle que la fougère Scolopendre. Les parois sont le lieu de nidification de rapaces.

Pour anecdote, ski de randonnée et luge étaient autrefois pratiqués dans les gorges en

État des lieux patrimonial / commune de Saint-Julien-de-Raz / 2009-2010
Parc naturel régional de Chartreuse / Service du Patrimoine Culturel du Conseil général de l'Isère / Conservation Départementale de Savoie

⁴ Site figurant à l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique – ZNIEFF de type I, n° 38150001 – http://www.donnees.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/include/patnat/znieff2g/38150001.pdf

⁵ MOLLIN 1960, vol. 48, n°3, p. 488.

⁶ Site figurant à l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique – ZNIEFF de type I, n°38150012, concernant également deux autres communes : Coublevie et La Buisse – http://www.donnees.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/include/patnat/znieff2g/38150012.pdf

⁷ Plante protégée en France, rare en Rhône-Alpes.

hiver⁸. Mentionnons également la « fontaine du Vieil Homme », une curiosité naturelle située dans les gorges, dont le nom est tiré d'une légende (voir infra). Il s'agit en fait d'une petite émergence karstique, dont l'eau s'écoule de la roche, qui forme à cet endroit une sorte de voûte cintrée. Cette eau aurait la propriété de rajeunir ceux qui la boivent...

Légende de la « Fontaine du Vieil Homme »*

« Un jour, fort reculé, les habitants du pays virent arriver un étranger accompagné d'une enfant, qui paraissait être sa fille. L'homme, grand, distingué, d'un âge déjà avancé, portait l'épée et le costume de chevalier; la jeune fille était d'une grande beauté. Ils s'établirent sur les bords du lac Saint-Julien-de-Ras et se firent remarquer par leur bonté, aidant les pauvres, soignant les malades ; au bout de quelques mois, les gens du pays les vénéraient. Un jour, les habitants apprirent la triste nouvelle : la jeune fille ayant voulu cueillir une fleur de nénuphar avait glissé dans l'eau du lac et périt noyée. Effondré par la douleur, son père se cloîtra. Un jour, on le rencontra : il portait dans ses bras un grand vase. On le suivit, il se dirigeait vers les gorges du Bret. Chaque jour, il allait se désaltérer à cette source qui sort du rocher. Les années passaient et le vieillard continuait chaque jour à s'abreuver à la source. Les petits enfants qui avaient connu le vieillard grandirent, vécurent et moururent... Trois générations succédèrent ainsi et un jour, on découvrit près du lac le cadavre du vieillard et son secret... A la mort de sa fille, le vieillard avait fait vœu de se nourrir qu'avec un peu de pain, et de ne boire que de l'eau d'une source qu'il rencontrerait après avoir marché longtemps. Et le pauvre homme, qui désirait mourir, avait été conduit par le hasard auprès de la source dont les eaux ont la vertu de faire reculer l'heure de la mort. Et c'est depuis ce temps-là que la fontaine porte le nom de « Fontaine du Vieil Homme ». On dit aussi que cette source ne tarit jamais... ».

* GIRARD, P., Voreppe, Pommiers et St-Julien-de-Ratz (Isère). Histoire et tradition à travers la toponymie, autoédition, imp. du Pont-de-Claix, 2000, p. 39.





Fontaine du Vieil Homme - Gorges du Bret

Les gorges de Crossey⁹

Les gorges de Crossey forment un défilé enserré entre des falaises de calcaires urgoniens et séparé du cœur de massif par la plaine de Saint-Laurent-du-Pont. Délimitant au nord la commune et long de 2 kilomètres, ce défilé constitue une véritable cluse recoupant presque orthogonalement l'anticlinal du Ratz. Ce sont aujourd'hui des gorges fossiles, ou gorges sèches, ayant pu être creusées avant ou lors des glaciations 10. A la fin du 19ème s., elles étaient traversées par la ligne de chemin de fer du VSB (Voiron-Saint-Béron), puis par la route départementale 520, qui relie Saint-Etienne-de-Crossey à Saint-Joseph-de-Rivière.

Le site des gorges de Crossey figure aujourd'hui à l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique¹¹ de type I. Il est également inscrit au plan de Parc.

⁹ Pour de plus amples informations géologiques, consulter le site: http://www.geol-

alp.com/avant pays/lieux bas dauph/crossey gorge.html

10 Si le passage des glaciers par ce défilé est certain, aucun indice

géologique ne permet d'affirmer, selon Michel Delamette / PNRC, que son creusement est glaciaire, cette vallée ayant pu être ébauchée avant les glaciations.

¹¹ ZNIEFF n°38403502, concernant également deux autres communes : Saint-Etienne-de-Crossey et Saint-Joseph-de-Rivière - http://www.rhone-

alpes.ecologie.gouv.fr/include/patnat/znieff2g/38000124.pdf

Histoire et évolution de la commune

Etymologie¹²

Les formes médiévales de « Saint-Julien-de-Raz » sont diverses. Parmi elles, on rencontre « Saint-Julien-de-Rar » du 10^{ème} s. au 12^{ème} s., « Perreria » au 14^{ème} s., « Saint-Gelin-de-Ras » ou « Saint-Julien-de-Ras » du 15^{ème} s. jusqu'à la Révolution.

La commune tire son nom de saint Julien. Il pourrait s'agir de saint Julien de Brioude, né à Vienne (Isère), qui servit dans l'armée romaine et fut martyrisé en 304 à Brioude (Auvergne). Selon G. Fauchon, avant la Révolution, la fête patronale à Saint-Julien-de-Raz était célébrée le dimanche après l'Epiphanie, date proche de la fête de saint Julien le pauvre ou l'hospitalier (12 février).

Quant au terme de *raz*, son origine peut provenir du terme occitan *ranc*, d'origine préceltique, signifiant « rocher escarpé » ¹³, ou du vieux français, *ras*, *raz* ou *rez*, désignant une superficie rase, une étendue de terrain sans arbre, ni bâtiment ¹⁴.

Mandement et seigneurie

Au Moyen Age, le secteur actuel du Voironnais est une zone frontière entre le Dauphiné et la Savoie. Les possessions des dauphins et des comtes de Savoie étant totalement imbriquées, elles font l'objet de convoitises respectives, générant de nombreux conflits. Afin de mieux contrôler cette frontière mouvante, des édifices fortifiés — châteaux et maisons fortes — sont bâtis.

C'est le cas du château fort de la Perrière élevé par le comte de Savoie sur la paroisse de Saint-Julien-de-Raz. Château et mandement¹⁵ sont mentionnés dans des textes de 1312. Après la destruction de cet édifice en 1333 (voir *infra*), son territoire est partagé entre les mandements de Voiron et de Saint-Laurent-du-Pont¹⁶, qui font partie du domaine des comtes de Savoie jusqu'en 1355¹⁷.

La seigneurie de Saint-Julien-de-Raz serait acquise en 1638 par les chartreux¹⁸.

Paroisse

L'église paroissiale de Saint-Julien-de-Raz est mentionnée « *Ecclesia Sancti Juliani de Rar* » dans le cartulaire de saint Hugues (1100), « *Parochia Raccie* » dans le cartulaire de Chalais (1129), « *Parrochia Sancti Juliani de Perreria* » (Grande Chartreuse 1342). Une visite pastorale de 1399 cite la paroisse « *Sancti Jullini di Raro* », qui serait rattachée à la paroisse de La Buisse¹⁹.

Dédiée à saint Julien, elle est placée sous le patronage et présentation du prieur de Saint-Martin de La Buisse. Ce prieuré²⁰ est fondé au début du 12ème s. (antérieurement à 1127) par les bénédictins de l'abbaye de Saint-Chef (Isère; diocèse de Vienne). Une petite communauté religieuse s'y maintient jusqu'à la fin du 15ème s. – il sera occupé, par la suite et jusqu'à la Révolution, seulement par un sacristain et un « cloîtrier ».

Ce n'est qu'à partir de 1677 que la paroisse de Saint-Julien-de-Raz accueille un prêtre à demeure. Jusqu'à cette date, le curé de La Buisse assurait le culte²¹.

Commune²²

Lors de la création des communes, celle de Saint-Julien-de-Raz est rattachée au canton de Saint-Laurent-du-Pont. Ce n'est que sous le Consulat (début des années 1800), qu'elle fera partie du canton de Voiron. Le 16 frimaire an III (6 décembre 1794), la commune de Saint-Julien-de-Raz est réunie à celle de Pommiers ; elle en est distraite par arrêté du 9 brumaire an X (1801) pour être érigée en commune particulière.

En 1793, la commune compte 274 habitants, chiffre en constante progression jusque dans les années 1850. La population connaît, par la suite, une phase décroissante jusque dans les années 1930. A partir des années 1960, elle est à nouveau en progression. En 2006, la commune compte 445 habitants, chiffre ayant quasi doublé depuis les années 1970. Cette explosion démographique est étroitement liée

¹² PLANK 2006, pp. 189-190.

¹³ GIRARD 2000, p. 28.

¹⁴ Site consulté : http://henrysuter.ch/glossaires/topoR0.html

 ¹⁵ Territoire sous contrôle politique et juridique d'un château.
 16 FAUCHON, COUTIS, COMMEAUX 1991, p. 170. GIRARD

^{2000,} pp. 140-141.

Ties Signature du traité de Paris par le roi de France et le comte de

Signature du traite de Paris par le roi de France et le comte de Savoie, fixant la frontière au Guiers. Le Voironnais devient alors français.

¹⁸MOLLIN 1960, vol. 48, n°3, p. 488.

¹⁹ FAUCHON, COUTIS, COMMEAUX 1991, p. 169.

²⁰ PILOT de THOREY 1883, t. 12, pp. 36-39. GALBERT 1979, pp. 49-60.

²¹ FAUCHON, COUTIS, COMMEAUX 1991, p. 170.

²² BONNIN 1983, p. 523.

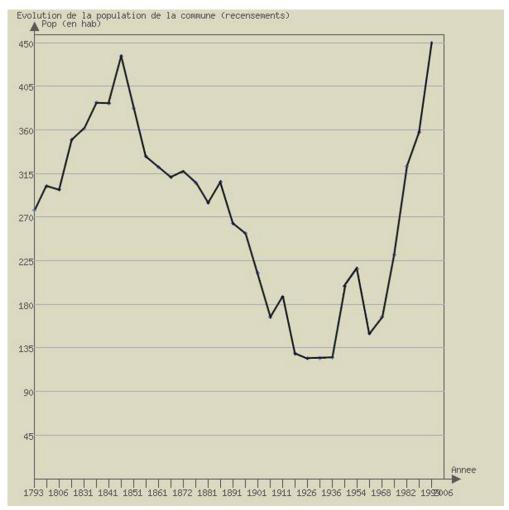


Diagramme issu du site - http://cassini.ehess.fr/cassini/fr/html/index.htm

à l'exode urbain des années 1975²³ – Voreppe se trouvant à 7,5 km, Voiron à 8 km et Grenoble à 26 km.

Voies de communication

Le réseau viaire actuel existe déjà en 1819²⁴, à quelques modifications près. Certains chemins fréquentés à cette époque sont devenus de simples sentiers ou chemins d'exploitation, d'autres des axes plus importants : la RD 128 desservant le voironnais, la RD 520a la plaine du Guiers et la cluse de Voreppe.

La création de la RD 520a remonterait aux années 1795, les travaux ne s'achevant qu'une vingtaine d'années plus tard. La fréquentation de cette voie augmentant avec le développement économique et touristique, des d'élargissement travaux sont

Au 19^{ème} s., afin de faciliter les échanges et le transport, des lignes ferroviaires sont créées. Celle de Saint-Rambert-d'Albon à Grenoble²⁶ ouverte dans les années 1856, comporte une station à Voreppe avec desserte des communes de Pommiers et de Saint-Julien-de-Raz.

Personnage célèbre

Passionné d'histoire locale, l'historien Hector Blanchet²⁷ (1790-1861), issu d'une famille enrichie dans le commerce de toiles, est

nécessaires. Ancienne « route départementale n°81 » de 1820 à 1837, le « chemin vicinal de grande communication n°3 » est classé en 1861 « route départementale n°21 »²⁵.

²³ A partir de 1975, débute un mouvement d'exode urbain, qui succède sur l'ensemble du territoire national à l'exode rural. Le retour des citadins en milieu rural est animé par un désir de vivre à la campagne, la mobilité étant plus facile (motorisation). ²⁴ Date du cadastre napoléonien.

²⁵ ANCION 2007, pp. 186-187.

²⁶ Données issues du site Wikipédia :

http://fr.wikipedia.org/wiki/Ligne_Saint-Rambert-d%27Albon_-

²⁷ FAUCHON, COUTIS, COMMEAUX 1991, pp. 116-117, 175.



Extrait de la carte de Cassini - ©EhessCassini

l'auteur de manuscrits sur le Voironnais, qui constituent aujourd'hui le Fonds Blanchet à la Bibliothèque Municipale de Grenoble. Rédigés à partir de ses recherches en archives publiques et privées et de témoignages de ses contemporains, certains de ces documents sont parus dans la *Revue du Dauphiné*, publiée entre 1837 et 1839. Il compte également parmi les collaborateurs de l'*Album du Dauphiné* (1835-1839), recueil de dessins et de notices historiques et descriptives portant sur les sites les plus pittoresques et remarquables du Dauphiné.

Adjoint à la mairie de Coublevie en 1816, il en est nommé maire le 17 septembre 1820. Suite au rattachement du secteur des Terreaux à Voiron, projet contre lequel il s'est farouchement opposé, il démissionne de ses fonctions de maire en janvier 1830.

Hector Blanchet fait édifier sur la commune de Saint-Julien-de-Raz, où il est élu conseiller municipal en 1841, le château dit « des Dauphins », en mémoire de la mort du dauphin Guigues VIII lors de l'assaut du château de la Perrière en 1333 (voir *infra*, § *Château dit* « des Dauphins » — Château).

Organisation du bâti

Evolution du bâti

La carte de Cassini, dressée dans la seconde moitié du 18^{ème} s.²⁸, montre une faible occupation de la paroisse de Saint-Julien-de-Raz. En effet, seuls trois groupements sont figurés (le Village, le Colombier et le Barlet), ainsi qu'un artifice et une grange situés aux environs de l'actuel hameau de Jalas. Est-ce du à imprécision de la carte ? Car, si l'on compare le cadastre napoléonien de 1819 et l'actuel, on constate une relative pérennité des lieux d'implantation.

Le bâti au 19^{ème} s.

En 1819, les hameaux actuels sont déjà formés et portent le même nom. Développés à une intersection de voies (le Barlet, Jalas...) ou le long d'un chemin (Revollière, Saquet, Courbassière...), ils sont de petite taille, à l'exception du hameau de Jalas, qui est aussi important que le chef-lieu.

Quelques écarts correspondent soit à des ateliers artisanaux, principalement localisés le long des ruisseaux de Grépy et du Merdaret, soit à des ensembles appartenant à la bourgeoisie (le château) ou encore de simples

État des lieux patrimonial / commune de Saint-Julien-de-Raz / 2009-2010
Parc naturel régional de Chartreuse / Service du Patrimoine Culturel du Conseil général de l'Isère / Conservation Départementale de Savoie

²⁸ Dressée par les géodésistes Cassini de Thury et son fils Jacques-Dominique entre 1760-1789. Pour plus d'informations historiques, consulter le site : http://cassini.ehess.fr/cassini/fr/html/index.htm

exploitations agricoles (au Peyraud, à Voissant...).

Le bâti au 20^{ème} s.

Contrairement aux communes voisines de Coublevie et de La Buisse, largement gagnées par l'urbanisation depuis les années 1975²⁹, Saint-Julien-de-Raz a su se préserver de ce phénomène dévorant. Si certains hameaux se sont simplement étoffés de quelques maisons individuelles (Garel, le Pellet, Saquet), d'autres secteurs, non loin de groupements et jusque là toutes constructions, vierges de néanmoins été bâtis de villas : le nord du lac (la Ramée), l'ouest de Garel, le sud de Revollière (le Puits), le versant ouest surplombant le village... Leur mode d'implantation diffère de celui du bâti traditionnel : les maisons sont aujourd'hui construites au coeur de la parcelle, généralement ceinte d'une clôture, végétalisée ou non.

Le chef-lieu

Le chef-lieu, défini par un centre religieux et administratif, s'est développé à une intersection d'anciens chemins. L'église, édifiée sur un replat, domine les maisons groupées à ses pieds, à l'est, sur une pente. La plupart des bâtisses sont couvertes d'un toit à deux pans et s'ouvrent au sud ; certaines sont mitoyennes.



Carte postale ancienne du village de Saint-Julien-de-Raz avec vue sur la Grande Sure



Carte postale ancienne du village

État des lieux patrimonial / commune de Saint-Julien-de-Raz / 2009-2010
Parc naturel régional de Chartreuse / Service du Patrimoine Culturel du Conseil général de l'Isère / Conservation Départementale de Savoie

²⁹ L'accession à la propriété étant alors impossible en ville, les citadins se sont tournés vers les campagnes.

Le patrimoine de Saint-Julien-de-Raz

Archéologie

Sur le territoire de la commune, des *tegulae* ont été découvertes lors de travaux de rectification de la route du Bret à la Placette³⁰. Cet indice de site gallo-romain n'est malheureusement pas localisé avec précision.

Château fort de la Perrière³¹

Les mentions les plus anciennes du château de la Perrière, connues à ce jour, remontent à 1312. Edifié à une date inconnue par le comte de Savoie aux confins de la Savoie et du Dauphiné, ce château fort permet de surveiller la cluse de Voreppe et son château delphinal. Après plusieurs attaques vaines du dauphin, dont une en 1319 qui aboutit au pillage et à l'incendie du village³², le château est à nouveau assiégé en 1325³³. Il se pourrait que ce soit à l'issue de ce siège que le château passe aux mains du dauphin : il apparaît en effet dans les comptes de châtellenie dauphinois du mandement de Cornillon de 1326-1327 pour des travaux, notamment la reconstruction de la citerne. En 1329, le château fait à nouveau partie des possessions savoyardes. Le comte de Savoie Amédée V s'empare en 1333 du château de Paladru, appartenant aux Clermont, alliés du dauphin Guigues VIII. Par représailles, ce dernier assiège à nouveau le château de la Perrière, qui est détruit par les troupes dauphinoises pour venger la mort du dauphin lors de ce siège³⁴ ; l'église et le village le sont également. Témoins de ces combats, des boulets de pierre ornent aujourd'hui certains triomphes de fontaine ou piédroits de portail. Deux chroniques, dont une du 14 ème s. rédigée par le florentin Giovanni Villani, relatent cet évènement et nous renseignent sur le château³⁵. Au lendemain de la mort du dauphin, ses hommes prennent d'assaut la basse-cour et assiègent la tour, au pied de laquelle ils creusent une mine. Les savovards se replient alors dans le donjon, qui est partiellement incendié. Réfugiés au 4^{eme} étage,les assiégés se rendent lorsque les dauphinois décident de miner l'édifice. Malgré la promesse d'une vie sauve, les savoyards mourront.



Site du château de la Perrière – vue sud depuis la Placette

site correspond aujourd'hui à proéminence boisée, située en limite sud de la commune et culminant à 768 m d'altitude. Ses flancs est et sud sont particulièrement abrupts. Quelques rares vestiges du château sont conservés. Des relevés effectués en 1998 par le Service du Patrimoine culturel du Conseil Général mettent en évidence le tracé des fortifications, qui enserraient la basse-cour, et la présence d'une citerne. Sur le site, une dépression laisse encore supposer présence d'une tour d'angle. D'après des plans anciens³⁶, cet édifice défensif aurait adopté un plan quadrangulaire flanqué de quatre tours, similaire au château de Montclar, situé à Voiron et également bâti par le comte de Savoie.

Bourg fortifié

Selon certains auteurs³⁷, le village médiéval de Saint-Julien serait établi au pied du château fort, au sud, protégé par les fortifications de ce site. Lors des conflits delphino-savoyards, le bourg de la Perrière est incendié en 1319 par les hommes du dauphin de Voreppe, suite à l'échec de la prise du château³⁸. En 1333, il est entièrement détruit pour venger la mort du dauphin Guigues VIII (voir *supra*). Au début du 17^{ème} s., il n'en aurait resté que « quelques

³⁰ PELLETIER, DORY, MEYER, MICHEL 1994, p. 164, notice 360. FAUCHON, COUTIS, COMMEAUX 1991, p.178.

³¹ COLARDELLE, MOYNE, VERDEL 2000, pp. 27-31.
COLARDELLE 1982, pp. 37-38, notice198. GIRARD 2000, pp. 140-144. MOYNE 2008, n°55, pp. 43-44.

³² RD 20601, t. 4, p. 398. KERSUZAN 2005, p. 55.

³³ RD 22589, t. 4, p. 658.

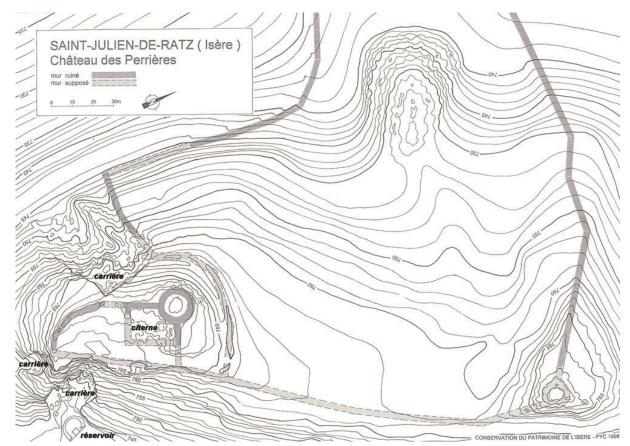
³⁴ RD 25965, t. 5, p. 176.

³⁵ SERVION 1879. VILLANI 1728.

³⁶ FAUCHON, COUTIS, COMMEAUX 1991, p. 172. MOYNE sd, p. 227.

³⁷ JALABERT 1966, p. 51. FAUCHON, COUTIS, COMMEAUX 1991, p. 174.

³⁸ RD 20601, t. 4, p. 398 – le dauphin dédommage financièrement le comte de Savoie pour l'incendie des maisons et biens dans le bourg de la Perrière. KERSUZAN 2005, p. 55.



Plan et topographie du site du château fort de la Perrière – relevé P.-Y. Carron 1998 / Service du Patrimoine culturel – Conseil général de l'Isère

masures cachées sous les buissons, et un pan de mur avec une pierre d'autel au lieu où était l'église du bourg, qu'on nommait Saint-Marcelin; cette pierre est au milieu d'une terre appelée Champ-du-Vas (...)»³⁹ — lieu qui faisait par ailleurs l'objet de processions en été pour faire venir la pluie ou la faire cesser...

Le village primitif pourrait donc se situer sur la commune de Pommiers-la-Placette au lieu-dit « le Var ». Des sépultures en coffres de dalles, de plan trapézoïdal et orientées ouest/est, ont été observées en 1927 par Hyppolite Müller, certains squelettes ayant les avant-bras croisés sur l'abdomen⁴⁰. Elles pourraient indiquer la présence d'un cimetière médiéval, disposé à cette époque autour de l'édifice cultuel.

L'origine du village primitif reste néanmoins inconnue. S'est-il développé autour de l'église, antérieurement à la création du château ? A-t-il une origine castrale ? Quant à son transfert au chef-lieu actuel, résulte-t-il de la destruction de 1333 ?

Maisons bourgeoises et demeures contemporaines

La commune compte quelques ensembles architecturaux du 19^{ème} s. appartenant à la bourgeoisie terrienne ou industrielle. Ces demeures, édifiées à proximité de groupements, sont placées au centre d'une propriété comprenant des dépendances et des terres.

Château dit « des Dauphins » – Château
Le site de l'actuel Centre de pneumologie
Henri Bazire accueillait autrefois le « domaine
de Némoz », appartenant aux chartreux au
17ème s. Ce domaine, revendu par la suite à J.
Cottavoz, comprenait château, prés, terres et
bois. Au cours du 19ème s., Hector Blanchet a
fait construire sur ce site le château dit « des
Dauphins », transformé en 1936 en maison de
vacances et de repos pour jeunes travailleurs.
En 1939, l'établissement est classé en
Préventorium, puis reconverti en Centre de
Pneumologie en 1974, suite au recul de la
tuberculose.

³⁹ BLANCHET 1839, p. 44 – description de 1623 donnée par Claude Expilly.

⁴⁰ COLARDELLE 1983, p. 200, notice 89 – fiches Müller, Musée Dauphinois, n° 2799 à 2801.



« Le Repos des Travailleurs » ou « Château des Dauphins » – Château

Son architecture évoque celle des châteaux forts, notamment par la présence de faux éléments défensifs : tourelles, mâchicoulis, parapet crénelé, enceinte avec tour d'angle, porte « fortifiée »... Certaines ouvertures adoptent des formes également empruntées à l'habitat médiéval et moderne (fenêtres à meneau ou à traverse).





Ancienne porte d'entrée et tour d'angle aux allures fortifiées du « château des Dauphins »

Ce vaste domaine comprenait une conciergerie, aujourd'hui rénovée. Bâtie face au lac, son style architectural évoque le style normand, affirmé notamment par la présence de pan-de-bois et de grandes baies en anse de panier.



Conciergerie du « château des Dauphins » - Village

Demeures - Village

Deux maisons bourgeoises, édifiées au cours du 19^{ème} s. au lieu-dit « Village », dominent le bourg. Elles se distinguent de l'habitat traditionnel par leurs dimensions et leur implantation dans un vaste parc arboré et clos, l'une d'elles étant autrefois desservie par une allée bordée d'arbres.

Outre leur corps de logis aux façades ordonnancées, ces propriétés comprennent également des dépendances, bâties à proximité.

Aucune donnée historique n'a pu être recueillie lors de cette étude.

Patrimoine religieux

Le patrimoine religieux de Saint-Julien-de-Raz date de l'époque contemporaine, principalement du 19^{ème} s. Outre l'église paroissiale et son cimetière, une chapelle a été édifiée et quelques croix érigées, témoignant de pratiques religieuses populaires disparues.

Eglises paroissiales

De l'église primitive, mentionnée « Ecclesia Sancti Juliani de Rar » dans le cartulaire de saint Hugues de 1100, très peu de données sont connues : tout au plus sait-on qu'elle est rattachée au prieuré bénédictin de La Buisse (voir supra, § Paroisse) et qu'elle est détruite en 1333 lors de la prise du château fort par le dauphin Guigues VIII. Sa localisation est pressentie sur la commune de Pommiers-la-Placette, au hameau du Var, en raison de la découverte d'un espace funéraire (voir supra, § Bourg fortifié). Selon Dominique Jalabert⁴¹, cet édifice de culte aurait été remplacé par un second, construit « un peu plus bas que l'ancien et dans une légère dépression du

-

⁴¹ JALABERT 1966, p. 52.

terrain ». A une date antérieure à 1819, l'église est transférée au lieu-dit actuel « Village », où se développera le bourg, qui deviendra le cheflieu de la commune.

Cette nouvelle église, érigée sur une petite proéminence au coeur du bourg, adopte un plan en croix latine à abside semi-circulaire, nef unique et transept saillant. Qualifiée d' « ignoble édifice de chapelle et souterraine », l'église fait l'objet d'une reconstruction partielle réalisée par l'architecte grenoblois Péronnet dans les années 1841-1845⁴². Son architecture est d'une grande sobriété et simplicité.



Ensemble paroissial - Village

Cimetière paroissial

Jusqu'au milieu du 19^{ème} s. les éalises paroissiales sont entourées de leur cimetière. Celui de Saint-Julien-de-Raz renferme dans les années 1830 quelques croix de bois⁴³. Suite au décret du 12 juin 1804, les nécropoles des agglomérations urbaines doivent être transférées loin des habitations pour des raisons de salubrité publique. Ce n'est qu'en 1843 qu'une ordonnance royale, en date du 6 décembre, applique cette translation extramuros à toutes les communes, y compris les villages. A Saint-Julien-de-Raz, la commune ne transfère son cimetière paroissial qu'en 1872 en périphérie nord du bourg.

Malheureusement méconnu et menacé, ce patrimoine funéraire, reflet de la société et affirmation du statut social des individus qui la compose, est aussi le témoin de pratiques funéraires, culturelles et artistiques.



Croix de cimetière et tombe ecclésiastique à ses pieds - Cimetière

Chapelle - Saguet

L'histoire de la chapelle du Saquet est malheureusement inconnue. Edifiée sur une étroite terrasse boisée, dominant le bourg au sud, elle arbore un style néogothique. Les ouvertures de la façade principale (sud-est) reprennent des formes – simplifiées empruntées à la période gothique : porte flanquée de colonnettes à chapiteau corinthien et surmontée d'un jour en arc brisé en tympan ; baie en arc brisé à remplage (meneau et réseau). La présence de contreforts extérieurs, qui contrebutent généralement les forces exercées par une voûte, suggère que l'intérieur était couvert par une voûte d'arêtes ou d'ogives, disparue ; la retombée se faisait sur des culots moulurés (molasse), quant à eux conservés.



Chapelle - Saquet

⁴³ BLANCHET 1839, p. 40.

⁴² JALABERT 1966, p. 54.

Croix

Quelques rares croix de chemin ont été érigées sur la commune au cours du 19ème s. ou du 20^{ème} s.⁴⁴, lors de fêtes religieuses, en bordure d'une voie ou à une intersection de chemins.

Les matériaux utilisés sont variés : pierre de taille calcaire, bois et fer forgé. Les croix sont simples, leur décor sobre, à l'exception de celle érigée dans les gorges du Bret commémorant un évènement historique⁴⁵. L'emploi du fer forgé permet ici un décor composé de volutes.



Croix en pierre de taille calcaire érigée devant le cimetière



Croix en fer forgé - Montferras

Seule la croix élevée au Village porte une inscription témoignant des circonstances de son érection - « Souvenir de mission 1893 ». Cette croix, ainsi que celle disparue du Garel, comportait une petite niche destinée à abriter une statuette.

 44 Quatre croix ont été recensées ; une $5^{\grave{e}me},$ située au Garel, a été démontée dans les années 1960. Un seul chronogramme a été relevé: « 1893 ».

Signalons également la croix monumentale de la Grande Sure culminant à 1920 m d'altitude.

Il est important de préserver ces témoins de pratiques religieuses populaires, généralement maintenues jusqu'au milieu du 20 ème s. et aujourd'hui disparues.

Patrimoine public

Les édifices publics de Saint-Julien-de-Raz datent du 19^{ème} s. et du début du 20^{ème} s. Ils représentent le trinôme fréquemment rencontré dans les communes du Parc de Chartreuse, à savoir mairie, école monument commémoratif.



Ecole et mairie-école aux premiers plans (carte postale

Mairie-école

Jusqu'à la construction d'une mairie-école, dans les années 1865, par l'architecte Péronnet. les conseils grenoblois E. municipaux se déroulaient dans la cure, qui abritait également l'école dès 1827⁴⁶ - en 1859, elle est installée dans une maison louée à la famille Cottavoz⁴⁷

édifice, nouvel dont l'architecture s'apparente à l'architecture domestique, accueille alors la mairie et une école de garçons. Mairie et salles de classe sont installées en rez-de-chaussée, logement de l'instituteur à l'étage, cave et chambre du garde en soubassement. Dans les années 1880, la commune projette de transformer l'école de garçons en une école mixte et de l'agrandir pour accueillir une section enfantine. récemment créée et installée dans un local inadapté et insalubre⁴⁸. En raison de la déclivité du terrain et du surcoût des travaux, projet d'extension n'aboutit pas. En

⁴⁵ La mémoire collective évoque la défaite des français face aux autrichiens en 1814 et un accident d'escalade - FAUCHON, COUTIS, COMMEAUX 1991, p. 178.

⁴⁶ FAUCHON, COUTIS, COMMEAUX 1991, pp. 171-172. ADI 4 E 573 / 88.

⁴⁷ ADI 4 E 573 / 90.

⁴⁸ ADI 194 J 132 – projet de construction d'une école enfantine à proximité de l'école de garçons (1882-1886).

revanche, en 1886, le Conseil municipal accepte que l'école devienne mixte 49

Depuis la fermeture de l'école dans les années 1980, les enfants sont scolarisés à Saint-Joseph-de-Rivière (ramassage scolaire). Le bâtiment a fait l'objet d'une réhabilitation création de logements.

Ecoles

Outre l'école de garçons, la municipalité est dotée au cours du 19^{eme} s. d'une école libre de filles et d'une école communale enfantine⁵⁰.

L'école libre de filles est ouverte en 1874⁵¹, afin « de procurer un enseignement particulier à nos jeunes filles, qui antérieurement fréquentaient l'école mixte ». Les chartreux participent au financement du fonctionnement. La mixité de l'école publique, acceptée en 1886 par la municipalité, a du entraîner la fermeture de cette école de filles.

En 1882, une section enfantine, destinée à accueillir les enfants âgés de 4 à 7 ans, est Selon une lettre adressée par créée. l'Académie au Préfet de l'Isère en date du 10 mars 1883, « l'école enfantine de Saint-Juliende-Ratz, récemment créée, est installée dans un local peu convenable, qui se compose d'une salle de classe sombre, éclairée par une seule fenêtre et d'une autre pièce servant de logement à la directrice; il n'y a pas de cour, les enfants prennent leur récréation dans la rue ou sur la place publique. Cette installation est très défectueuse : l'utilité de construire une école enfantine ne peut être contestée ». Après avoir envisagé d'agrandir l'école de garcons pour accueillir cette section enfantine. la construction d'une école indépendante, distante d'une vingtaine de mètres, est acceptée par le Conseil municipal et le Ministère ; ce projet, proposé par l'architecte Jules Riondet, est moins coûteux. L'édifice, qui accueille aujourd'hui I' « Auberge de la Sure », se distingue de l'habitat traditionnel, sa fonction étant affirmée dans son architecture : ordonnancement de la façade principale, grandes baies éclairant la salle de classe, traitement recherché des chaînes d'angle (harpage; couronnement par une console à talon) et des baies (à meneau; porte à accolade chanfreinée).



Ancienne école enfantine - Village

Monument commémoratif

Le monument rendant hommage aux soldats morts à la Première Guerre mondiale a été réalisé par le sculpteur-marbrier Magnin (Voiron). Il présente la particularité d'être élevé dans le cimetière, contre le mur de clôture.

Atypique sur le massif de Chartreuse, il est composé comme une stèle funéraire, au fronton cintré encadré de flammes. Symboles des vertus militaires et civiques (couronne de laurier et de chêne, croix de guerre, médaille militaire) côtoient des symboles religieux (croix et palme). Le caractère patriotique et funéraire du monument est affirmé dans la dédicace rendant hommage aux disparus: « A LA GLORIEUSE MEMOIRE / DES ENFANTS DE ST-JULIEN-DE-RATZ / MORTS POUR LA FRANCE ».

Artisanat - industrie - commerce

ressources naturelles. qu'offre l'environnement, ont été exploitées au cours des siècles, notamment la pierre et l'eau. La force motrice fournie par les ruisseaux du Merdaret et du Grépy a, en effet, favorisé l'établissement d'artifices (moulins, scieries, taillanderie...) dès l'époque moderne, voire antérieurement. Quelques bâtiments conservent aujourd'hui la trace de cette histoire socio-économique.

Artifices : moulins à farine, battoirs...

Plusieurs moulins, traditionnellement à farine et fonctionnant grâce à l'énergie hydraulique, sont identifiés par divers documents de différentes périodes (inventaire, carte et cadastre).

 $^{^{\}rm 49}$ ADI 4 E 573 / 90 – extrait des délibérations du Conseil municipal du 15 octobre 1886.

⁵⁰ ADI ⁴ E 573 / 90 ; ADI ⁴ E 573 / 109 ; ADI 194 J 132.

⁵¹ ADI 4 E 573 / 109.



« Moulin de Jalaz » - ADI 2 PH 25

Le plus ancien moulin, connu à ce jour, est figuré sur une carte du domaine des chartreux du 17^{ème} s./18^{ème} s.⁵², le « moulin de Jalaz ». Aujourd'hui disparu, il se situait dans le secteur des lieux-dits « Au Moulin » et « Martinet ».

En 1809⁵³, l'inventaire des moulins à farine, réalisé par la Préfecture, comptabilise trois roues horizontales sur la commune, le nombre de moulins n'étant pas précisé. Les meules proviennent de Berland – Saint-Christophesur-Guiers.

Quatre moulins, signalés sur le cadastre napoléonien de 1819, sont établis sur les rives du Grépy et du Merdaret. Ils appartiennent aux meuniers Laurent Perret, Jacques Sirand-Pugnet et au noble Alexandre Flauvant. Ces moulins sont équipés d'une « écluse », réserve permettant de stocker les eaux dérivées des ruisseaux et de les réguler, afin d'actionner les installations. L'un d'eux est doté d'un battoir – vraisemblablement à chanvre – un autre, plus tardivement, d'un gruoir⁵⁴. Deux de ces sites ont été transformés par la suite en scierie et exploitation agricole, les deux autres ayant disparu.

Au début du 20^{ème} s., aucun moulin à farine ne semble être en activité sur la commune. Selon différents témoignages oraux recueillis lors de cette étude, on se rendait à Voiron, Voreppe ou au « Moulin de Crossey » à Saint-Etienne-de-Crossey pour moudre le blé.



Artifices « Au Moulin » appartenant à J. Sirand-Pugnet – cadastre napoléonien, section B

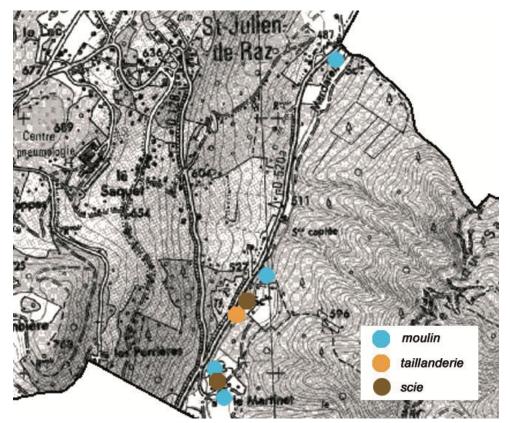
Scieries

Trois sites de scieries, en activité à l'époque contemporaine, sont connus sur la commune. Etablies le long des ruisseaux du Merdaret et de Grépy, ces scieries fonctionnaient grâce à la force motrice des cours d'eau. Les eaux, dérivées en amont, étaient acheminées par un canal et stockées dans un réservoir, situé en surplomb des scieries, afin de créer une chute d'eau suffisante au fonctionnement des installations. Conservés pour la plupart, ces aménagements hydrauliques ont été abandonnés avec l'électrification - deux des serves étant néanmoins encore en eau.

 $^{^{52}}$ ADI 2 PH 25 – photographie du plan original, référencé ADI 4 H 267 / 13.

⁵³ ADI 7 S 1 / 1, canton de Grenoble.

⁵⁴ Les céréales étaient décortiquées pour faire du gruau. Le gruoir pouvait avoir d'autres usages, comme broyer des fruits, séparer la graine du trèfle, écraser le chanvre...



Artifices attestés en 1819 par le cadastre napoléonien - extrait de la carte IGN



En 1819, les deux scieries de la commune appartenaient à des meuniers. La scierie du Jalas fut créée dans les années 1880 sur le site d'un moulin, bénéficiant ainsi des installations hydrauliques. Exploitée jusqu'en 2010, la scierie Gérente⁵⁵ était installée sur le site d'une ancienne scierie et d'une taillanderie représentées sur le cadastre napoléonien et appartenant à J. Sirand-Pugnet. Un atelier de

charpente occupe aujourd'hui les bâtiments, maintenant ainsi une activité liée à la transformation du bois.

Carrières

Plusieurs carrières de pierre ont été exploitées à ciel ouvert à différentes époques. Dans le secteur de « Combe Noire », du calcaire a été extrait en plusieurs sites – non localisés précisément lors de cette étude – ainsi que dans les environs du cimetière, au nord-ouest, où la matière première était extraite à l'aide de barres à mine. Dans les Annuaires officiels de l'Isère du début du 20^{ème} s., deux carrières de pierre blanche sont répertoriées en 1900 et trois en 1924⁵⁶.

⁵⁶ ADI PER 933 / 37, p. 80 – carriers Cottavoz C., Cottavoz L.; ADI PER 933 / 56, p. 117 – carriers Biron G., Cottavoz L., Milly-Brionnet et ses fils.

Ancienne scierie et sa serve – Jalas l'Isère pierre

⁵⁵ Scierie comptant jusqu'en 2010 parmi les scieries artisanales du massif de Chartreuse valorisant la ressource locale. Précisons que cette situation fait aujourd'hui figure d'exception parmi les zones de montagne des Alpes du Nord. Les scieries se sont généralement implantées en vallées, desservies par de grandes voies de communication.



Trace de barre à mine dans une carrière de calcaire - Sabot

Des carrières extrayant du marbre auraient été exploitées à la fin du 19 em s., dont une de « marbre rose à grain très fin et qui commence à être recherché »57.

Un banc de molasse de plusieurs mètres d'épaisseur, situé à la Colombière (site du château fort ; voir supra, § Château fort de la Perrière / plan), a été entamé à plusieurs endroits, comme en témoignent de très beaux fronts de taille conservant des traces d'outils. Il aurait été exploité dès le Moyen Age, notamment pour la construction du château fort.



Carrière de molasse – la Colombière



Traces d'outils – la Colombière

Une carrière de terre a été ouverte au lieu-dit « Courbassière », sur un flanc de coteau exposé ouest, aujourd'hui boisé. De cette exploitation, dont l'histoire est inconnue, il ne reste plus que le site d'extraction formant une excavation, appelée localement « le trou aux coquillages ».

Signalons également le toponyme « Molières et Vesul » indiqué sur le cadastre napoléonien (section C), au sud-est du Martinet. Il pourrait évoquer un site d'extraction de meules, utilisées pour les moulins à farine, que seules des recherches en archives et une prospection pédestre pourraient confirmer. D'un point de vue géologique, ce secteur correspond à des conglomérats molassiques.

Cadran solaire

Dans les gorges du Bret, à proximité d'une croix installée dans un abri sous roche (voir supra), on peut voir un cadran solaire taillé et gravé directement sur la roche. Selon la tradition orale, il aurait été réalisé par des carriers.

Tissage du chanvre

Contrairement à l'ensemble du massif de Chartreuse, où la confection des gants à domicile était une activité courante aux 19ème s. et 20^{ème} s., les habitants du Voironnais se sont tournés vers le tissage de toile de chanvre à domicile (métiers à tisser à bras), issu d'une tradition ancienne - le travail du textile étant la première activité artisanale en Dauphiné sous l'Ancien Régime. En 1789, à Saint-Julien-de-Raz, dix métiers à tisser la toile étaient en activité58

⁵⁷ JACQUART 1892, p. 32.

⁵⁸ ADI L 306.

La « toile de Voiron »

Depuis le 17^{ème} s., et jusqu'en 1850, à Voiron et dans les paroisses alentour, le chanvre est cultivé, puis transformé. Les « Toiles de Voiron » acquièrent une renommée par-delà les frontières (Espagne, Amérique...) grâce à leur qualité. Elles sont tissées à domicile (métier à tisser à bras) par des tisserands, cultivateurs pour la plupart, puis vendues à des négociants. Une douzaine de maisons de négoce dominent le marché, entre autres celles des familles Denantes, Faige-Blanc, Tivollier... Le tissage de toiles de chanvre décline au cours du 19^{ème} s., concurrencé par le tissage de la soie, qui, suite à la révolte des canuts lyonnais dans les années 1830, trouvera dans le Voironnais savoirfaire et main-d'œuvre.

Commerces

A la fin du 19^{ème} s. / début du 20^{ème} s., la commune compte quelques cafés, situés dans le village et dans certains hameaux⁵⁹, un restaurant dans le village, un tabac... Aujourd'hui, rien ne distingue ces bâtiments des habitations, si ce n'est parfois la présence de baies de boutique, les enseignes ayant disparu – mentionnons celle d'un café à Guimetière « Au repos du Bret, au bon vin chez Perret ».



Ancienne carte postale du village témoignant de la présence d'un restaurant (enseigne)

Projet de « Centre de Tourisme Hivernal et de Sports d'Hiver »*

En 1911, la jeune Société d'Alpinisme et de Sports d'Hiver « Les Grimpeurs Voironnais » souhaite organiser des sports d'hiver (concours de ski) dans le Voironnais, à l'instar du Sappey-en-Chartreuse et de Monestier-de-Clermont, les contreforts de la Grande Sure fournissant « des pistes merveilleuses pour la pratique de ces sports ». Afin de faire de Saint-Julien-de-Raz un Centre de Tourisme Hivernal et de Sports d'Hiver, « il faut produire un mouvement favorable, entraînant les pratiquants à aller à notre montagne, plutôt que d'aller à la montagne étrangère... ». Cet ambitieux projet ne semble pas avoir abouti...

* ADI 4 E 573 / 110 – courrier en date du 28 septembre 1911, adressé à l'industriel rivois, Léonce Blanchet, par Pierre Billandaz, président de la Société d'Alpinisme et de Sports d'Hiver « Les Grimpeurs Voironnais ».

<u>Données générales sur les industries et commerces de Saint-Julien-de-Raz⁶⁰ au début du 20^{ème} siècle :</u>

- Alimentaire : cafés (4).
- Travail de la pierre : carrières de pierre blanche (2 en 1900 ; 3 en 1924).
- Travail du bois: marchands (1 en 1900), scierie (1).
- Services: garde-champêtre (1 en 1924), tabac (1 en 1924).

Patrimoine rural

- <u>Les activités et les cultures</u> traditionnelles

L'économie de Saint-Julien-de-Raz a longtemps reposé sur l'agriculture. Jusqu'au début du 20 en s., il s'agissait d'une économie paysanne de subsistance, qui s'est orientée dans les années 1930 vers le tourisme et la villégiature, les gens pratiquant le double-emploi. L'exode rural des années 1950-1960 a entraîné un déclin de l'agriculture. Aujourd'hui, quelques exploitations agricoles se maintiennent en pratiquant l'élevage bovin (filière laitière et viande).

s۸

⁵⁹ Cafés attestés à Garel, à Guimetière, au Village...

⁶⁰ D'après les annuaires officiels de l'Isère de 1900 et 1924 – ADI PER 933 / 37, p. 80 ; ADI PER 933 / 56, p. 117.

Cultures

Chaque famille vivait autrefois en autarcie, le surplus de production étant vendu au marché de Voiron (œufs, tommes, beurre...). Le potager se composait principalement de pommes de terre, haricots, carottes... La culture céréalière, qui a longtemps constitué la base de l'agriculture préalpine, était importante. Selon les Statistiques Agricoles de 1892, froment, avoine, seigle, méteil et orge étaient cultivés⁶¹.

Les vergers regroupaient plusieurs espèces d'arbres fruitiers, principalement des pommiers et des poiriers, répartis sur 5 hectares en 1892⁶². Le noyer était également cultivé sur 2 hectares⁶³. Une partie des noix était transformée en huile, le pressage se faisant à Saint-Nicolas-de-Macherin. Quelques rares pieds de vigne permettaient d'assurer la consommation de vin à certaines familles.

D'autres cultures étaient destinées l'alimentation du bétail, notamment celle du maïs fourrager, de la vesce ou dravière. Outre les prairies naturelles, des prairies artificielles étaient ensemencées de trèfle, de sainfoin, de luzerne ou de mélanges de légumineuses. A la fin du 19^{ème} s./début du 20^{ème} s., le surplus de foin produit sur la commune était revendu à l'armée installée à Grenoble, ce qui constituait un complément de revenus non négligeable. La récolte de fleurs de tilleul, revendue à des herboristes, assurait également complément de revenus.

Chanvre

Le chanvre était cultivé depuis le 17^{ème} s. à Voiron et dans les paroisses alentour pour la confection de cordage mais surtout de toile à domicile ou dans de petits ateliers (voir *supra*). En 1892, sa culture occupait 1 hectare.

Le chanvre récolté à la fin de l'été était trié de ses graines, attaché en « poignées », qui étaient mises à rouir dans des « serves » — ou « rouissoirs », « routoirs ». Après avoir été immergées durant une semaine, elles étaient mises à sécher sur le sol pour être broyées. Les fibres ligneuses extraites étaient ensuite peignées, puis nettoyées et triées.

61 78 hectares étaient dédiés à la culture du froment, 45 à l'avoine, 4 au seigle, 2 au méteil et 1 à l'orge. En 1922, les surfaces ont considérablement diminué, notamment pour le blé et le froment, cultivé sur 17 hectares seulement, et l'avoine sur

12 - ADI 137 M 30 et 70, Statistiques agricoles.

Signalons la présence d'un bassin au Plan, à usage indéterminé, qui pourrait correspondre à un rouissoir. Constitué de dalles dressées, recouvertes d'enduit et semi-enterrées, il était alimenté en eau par une fontaine.



Bassin de dalles dressées - le Plan

Elevages

Lors de cette étude, aucune donnée sur cette pratique agricole n'a été recueillie pour Saint-Julien-de-Raz pour les périodes médiévale et moderne. Néanmoins, à ces époques, sur le massif de Chartreuse, les troupeaux étaient essentiellement composés d'ovins. Ayant occasionné de nombreux dégâts sur la végétation, ils ont été réglementés et ont disparu à la fin du 18ème s./début du 19ème s. au profit de l'élevage bovin et de la filière laitière.

La filière laitière s'étant structuré, le lait a été collecté dans les années 1940 par la coopérative laitière de Voiron, puis par la coopérative ORLAC au début des années 1960. Aujourd'hui encore, sur la commune, l'élevage est orienté vers la production de lait, mais également de viande.

Forêt

L'exploitation forestière est une pratique ancienne, attestée dès le Moyen Age sur le massif de Chartreuse. Le bois était alors indispensable à la population pour le feu (chauffage, cuisson des aliments, construction, artisanat...).

La toponymie atteste de certains modes d'exploitation de la forêt, notamment du glissage ou lançage des bois. Les noms « Draye de la Gorge » et « Rocher du Grand Jet » ⁶⁴ font référence à cette pratique traditionnelle sur le massif, consistant à précipiter les arbres dans des couloirs naturels, les « drayes » ; les bois ainsi lancés ouvraient dans la forêt une trouée dans la ligne

-

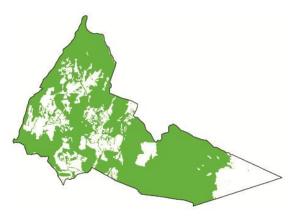
 ⁶² 800 arbres et 500 quintaux de fruits produits cette année là, contre 90 en 1922 – ADI 137 M 30 et 70, Statistiques agricoles.
 ⁶³ Soit 200 arbres en pleine production. 15 quintaux de noix étaient ramassés en 1922 – ADI 137 M 30 et 70, Statistiques agricoles.

⁶⁴ GIRARD 2000, p. 71 et 105.

de pente, appelée « jet ». La dangerosité et le savoir-faire particulier de cette technique sont à l'origine de son délaissement.

Plus récemment, de mémoire d'hommes, on se souvient que le charbonnage se pratiquait dans le secteur de « Combe Noire », ainsi que le débardage utilisant alors la traction animale (bœufs). Le bois, notamment le charme, était également prélevé pour constituer des « fagots de boulange ».

La déprise agricole de l'après-guerre entraînant un accroissement important de la surface forestière, le paysage tend aujourd'hui à se fermer. Les forêts couvrent, en effet, plus des ¾ de la surface de la commune.



Surface actuelle de la végétation arborée

<u>Le bâti : volume, implantation,</u> typologies

Les maisons rurales et les granges-étables, composantes autrefois essentielles du patrimoine de Saint-Julien-de-Raz, témoignent de la société rurale et de l'économie agropastorale du début de la période contemporaine. Ces édifices constituaient l'entité des groupements, qui, pour la plupart, n'avaient jusqu'au milieu du 20 eme s. que des fonctions agro-pastorales.

D'autres structures, de moindre importance, illustrent la vie domestique et des usages aujourd'hui révolus : four à pain, séchoirs à noix... Sur une carte postale ancienne du village, on peut voir un travail à ferrer⁶⁵, installé près d'un four à pain, et aujourd'hui disparu – voir *supra*, § le chef-lieu. Précisons qu'il y avait plusieurs maréchaux-ferrants sur les communes alentour, notamment au col de la Placette à Pommiers-la-Placette.

Maisons rurales

Les maisons rurales, parfois réhabilitées, recouvrent une double vocation, domestique et agricole. L'étude de terrain révèle deux types de maisons :

Type unitaire

Majoritaire sur la commune, ce type regroupe les différentes fonctions dans un bâtiment unique, qui comprend des espaces propres à chaque activité: logis, grange-étable... Le plan le plus largement adopté est rectangulaire. Les différents espaces peuvent être accolés, c'est-à-dire placés sous un même toit généralement à deux pans, avec ou sans croupe, ou juxtaposés, autrement dit couverts par deux toitures distinctes, le pus souvent à deux pans. Les ouvertures du logis et des dépendances sont percées dans le mur-gouttereau orienté au sud, à l'exception de rares cas où celles du logis sont ménagées dans le mur-pignon.



Maison rurale de type unitaire accolé - Revollière



Maison rurale de type unitaire accolé avec ouvertures du logis en mur-pignon – Barlet

Type dissocié

Ce type, minoritaire sur la commune, se caractérise par un ensemble de bâtiments indépendants, abritant le logis et la grange-étable. Ces ensembles sont généralement organisés autour d'un espace ouvert (cour) ou

⁶⁵ Structures en bois, destinées à faciliter le ferrage des bêtes de traits, en les maintenant par des sangles. La patte de l'animal à ferrer était placée sur une sorte de repose-pied, placé à l'arrière ; à l'avant, un joug permettait de maintenir sa tête.

dispersés dans le hameau, ce qui les rend parfois difficilement identifiables.



Maison rurale de type dissocié - les Gorges

Quel que soit le type de maison rurale, le logis comporte généralement plusieurs niveaux, à savoir un rez-de-chaussée, un étage, plus rarement deux, et un niveau de comble pouvant être à surcroît – le comble à surcroît permet d'augmenter le volume sous toiture, utilisé pour le stockage ; les caves enterrées sont rares en raison de l'affleurement rocheux.

Le logis s'ouvre le plus souvent par deux travées d'ouvertures percées dans le murgouttereau orienté au sud; ces travées sont disposées de part et d'autre de la porte d'entrée, laquelle est parfois rejetée latéralement. L'apport de lumière et la ventilation du comble à surcroît sont assurés par des oculi ovales taillés dans une pierre monolithe (molasse).



Logis à comble à surcroît - Village

Remarquons le charmant jardin potager situé à Courbassière, enserré d'un muret de clôture, le préservant ainsi des animaux.



Jardin potager clos - Courbassière

Granges-étables

Les granges-étables comportent une grange et une étable, rarement deux, surmontées du fenil. Elles sont parfois flanquées d'un hangar, le plus souvent construit a posteriori. Ces bâtiments sont coiffés d'un toit à deux pans, traditionnellement couvert de tuile canal ou de tuile écaille.

Les accès aux différentes parties sont généralement percés en mur-gouttereau. Mentionnons néanmoins le cas de la grangedes Gorges, qui présente une configuration particulière, rarement observée sur le massif de Chartreuse : bâtie sur une pente, elle comporte un étage soubassement, qui abrite deux étables, dont les accès se font en façade nord, depuis le hangar ouvert à l'est ; le rez-de-chaussée accueille, quant à lui, la grange, accessible en facade est par une porte centrale.



Grange-étable - les Gorges

La porte grangère et la porte ouvrant sur l'étable, de plus petites dimensions, sont couvertes d'un linteau droit en pierre de taille ou en bois. Ces ouvertures sont fréquemment surmontées de celles permettant d'engranger le foin dans le fenil.

Fours à pain⁶⁶

Eléments importants de la vie domestique jusqu'à la première moitié du $20^{\rm ème}$ s., quelques fours à pain sont aujourd'hui conservés au sein de propriétés privées, certains étant encore régulièrement utilisés. L'état de sections du cadastre napoléonien nous apprend qu'ils étaient tous privés, parfois en indivis⁶⁷, et que quatre fours ont depuis disparu⁶⁸.

La dizaine de fours à pain observés correspond à des structures indépendantes, coiffées ďun toit deux à traditionnellement couvert de tuiles canal ou de tuile écaille. Un four à pain « en verrue » a néanmoins été observé, type de four particulièrement rare sur le massif de Chartreuse et vraisemblablement très ancien époque moderne? L'accès au four se fait depuis le bâti, tandis que la voûte du four à pain se développe à l'extérieur, en verrue sur la façade.



Four à pain en verrue - Au Garel

Les fours comportent une brasière en molasse ou en terre réfractaire, généralement fermée par une tôle munie d'une poignée. L'autel en molasse ou en briques peut être équipé d'un cendrier permettant de récupérer la cendre utilisée pour le lavage du linge (lessif). Afin d'évacuer la fumée, les fours sont, pour la plupart, dotés d'une hotte (briques) et d'une souche de cheminée; signalons le four à pain

du Garel qui présente un dispositif différent, une avant-voûte maçonnée (moellons), dans laquelle est ménagé un conduit d'évacuation de fumée.



Four à pain - Au Pellet

Fontaines et puits privés

Avant que l'eau potable ne soit amenée dans dans les années maisons l'alimentation en eau se faisait grâce à des fontaines ou des puits privés - puits localisés plus particulièrement dans le secteur nord de la commune. En 1819, le village était doté d'une fontaine dite « publique », appartenant alors au maire de la commune, Jh Cottavoz⁶⁹. La création de nouvelles fontaines publiques a été projetée en 1914. Elles devaient être alimentées par la source dite « des Trois Fontaines » sur la commune de Pommiers-la-Placette. Mais la municipalité de Pommiers, ayant déjà vendu d'autres sources et voyant ses ressources en eau diminuer, a refusé de la céder⁷⁰.

Les quelques fontaines observées comportent un bassin en pierre de taille calcaire, taillé dans un bloc monolithe, et un triomphe, également en pierre de taille à couronnement plat ou segmentaire ; l'eau s'écoule par un simple tuyau métallique. Une fontaine installée au Pellet présente la particularité d'être en molasse ; partiellement détruit, le bassin était constitué de grandes dalles, agrafées, enduites de ciment.

⁷⁰ ANCION 2007, pp. 94-95 – délibération du Conseil Municipal du 16 mars 1914.

⁶⁶ Indice bibliographique : Coll., Les fours à pain, autour du lac du Bourget, La Rubrique des patrimoines de Savoie, Conservation Départementale du Patrimoine, hors-série n°1, juillet 2002.

⁶⁷ Données renseignées par l'état de sections du cadastre napoléonien – ADI 4867 W 18.

⁶⁸ Au Plan, Barnet, les Perrières et au Village.

⁶⁹ ADI 4867W 318 – état de sections du cadastre napoléonien.



Fontaine au bassin calcaire monolithe - Voissant



Fontaine en molasse - Au Pellet

Parmi les puits repérés, certains sont aujourd'hui condamnés (margelle détruite; Garel et la Ramée). Deux d'entre eux présentent une margelle maçonnée surmontée d'une superstructure en fer forgé, portant autrefois le rouleau de bois sur lequel s'enroulait la chaîne, activé par une manivelle.



Puits - Courbassière

A noter la présence d'un puits couvert au Village, installé dans un espace bâti sous un jardin, une porte métallique en donnant l'accès.



Puits couvert - Village

Séchoirs à noix

De rares séchoirs à noix, dits en « sacoche », sont aménagés sous la dépassée de toiture. Mises à sécher à l'abri des intempéries, les noix étaient ensuite mondées, et les cerneaux pressés dans un moulin des environs (voir supra, § Cultures) pour produire de l'huile.



Vestiges d'un séchoir à noix - Courbassière

Habert

Une « cabane » est figurée dans le pré de Jusson sur une carte du domaine des chartreux du 17^{ème} s./18^{ème} s.⁷¹. Le rapport du capitaine Rostaing concernant le domaine du monastère des chartreux, datant de l'an VI (1797-1798)⁷², signale un habert à Jusson, non représenté sur le cadastre napoléonien de 1819.

Cette cabane de bergers accueillait au 20^{ème} s. des transhumants venant de Provence avec leurs troupeaux de moutons⁷³. Au début des années 2000, l'alpage de Jusson était fréquenté par des génisses du Dauphiné.

État des lieux patrimonial / commune de Saint-Julien-de-Raz / 2009-2010
Parc naturel régional de Chartreuse / Service du Patrimoine Culturel du Conseil général de l'Isère / Conservation Départementale de Savoie

⁷¹ ADI 2 PH 25 – photographie du plan original, référencé ADI 4

⁷² BLACHE 1978, t. 2, p. 367, note 39.

⁷³ GARDELLE 2000, t. 2, p. 263.



Cabane de Jusson – photo tirée du site internet http://www.grenoble-montagne.com/⁷⁴

Matériaux, façades et toitures

Pour les périodes antérieures à la première moitié du 20^{ème} s., la matière première était généralement prélevée dans le sous-sol et l'environnement naturel : afin de limiter le coût des matériaux, majoré par les frais de transport, la pierre, la terre et le sable étaient extraits localement, la chaux provenait du calcaire local et le bois des forêts environnantes.

Maçonneries

Contrairement à certaines communes du secteur voironnais, à Saint-Julien-de-Raz, la terre semble avoir été très peu utilisée comme matériau de construction : les maçonneries traditionnelles utilisent ici essentiellement la pierre. Plusieurs carrières de pierres ont été en effet exploitées sur la commune (voir *supra*, § *Carrières*), ainsi que sur les communes voisines (La Buisse, Coublevie, Saint-Etienne-de-Crossey...).

La pierre

Utilisée sous forme de moellons, la pierre (calcaire, molasse, gneiss, grès...) est employée dans les maçonneries hourdées au mortier de chaux. La pierre de taille – principalement du calcaire et de la molasse – ou de simples blocs équarris – en cas de bâti plus modeste ou de surélévation tardive – servent à dresser les chaînes d'angle. Remarquons la qualité des maçonneries d'une maison rurale située aux Perrières, constituées exclusivement de moellons de molasse.



Appareil en molasse - les Perrières

Traditionnellement, un enduit à la chaux couvrait les maçonneries des habitations, contrairement à la mode actuelle qui consiste à les mettre à nu. Le manque de soin accordé à la construction (assises irrégulières; moellons) était masqué par la présence d'un enduit couvrant, qui constituait également une protection contre les intempéries – érosion due au ruissellement des eaux pluviales et au vent. Au Village, un exemple de maçonneries mises à nu montre bien la différence de traitement de finition de taille des pierres devant être enduites de celles laissées apparentes – encadrements de fenêtre et chaînes d'angle bouchardés.



Maçonneries apparentes - Village

Les maçonneries des dépendances étaient, quant à elles, rarement enduites.

■ Le pisé⁷⁵

L'utilisation de la terre sous forme de pisé, bien qu'extrêmement rare sur la commune, a été repérée sur une modeste grange-étable; la terre était généralement extraite sur le site de construction. Si ce matériau est très courant

⁷⁴ Photo extraite du site internet : http://www.grenoble-montagne.com/cabanes-et-abris/chalet-de-jusson/

⁷⁵ Pour de plus amples renseignements et références bibliographiques sur le pisé, consulter le site internet du laboratoire de recherche CRAterre : http://craterre.org/

dans le Dauphiné, il est plutôt rare en Chartreuse, localisé principalement sur le piémont ouest du massif.



Grange-étable - secteur du « Grand Mollard » (IGN)

Le pisé

Le pisé est un béton de terre crue compactée, composé de limons, de sables et de graviers (dégraissants), et d'argile (liant). Sa mise en œuvre se fait au moyen de banches de 2 à 3 m de largeur sur environ 1 m de hauteur ; les banchées sont droites ou biaises. Un lit de chaux - ou de terre assure généralement la cohésion et l'adhérence des banches, notamment au niveau des chaînes d'angles où les lits sont de quelques dizaines centimètres. Afin d'éviter les remontées capillaires, les fondations et le soubassement sont maçonnés.

A l'instar des constructions en pierre, le pisé était généralement protégé de l'humidité et des guêpes par un enduit à la chaux, ou un simple badigeon, le plus souvent disparu. L'enduit ne doit être en aucun cas imperméable, afin de permettre les transferts d'humidité entre l'intérieur et l'extérieur – l'enduit ciment étant à proscrire.

Toitures

Le bâti traditionnel de Saint-Julien-de-Raz adopte majoritairement un toit à deux pans, comportant parfois une demi-croupe. La pente du toit est généralement peu importante par rapport à celle des toits du cœur de massif, induite par le matériau de couverture. La tuile canal, répandue sur la commune, nécessite, en effet, une pente faible pour sa mise en œuvre. Elle provient vraisemblablement des tuileries implantées au 19^{ème} s. sur des communes avoisinantes (Coublevie, Voreppe, Saint-Joseph-de-Rivière, secteur de la Valdaine...). La tuile mécanique est également

très présente, remplaçant les matériaux traditionnels.

Les toits à quatre pans, ainsi que l'utilisation de l'ardoise, sont extrêmement rares. Ajoutons que la plupart des toitures des bâtiments agricoles et des maisons ne présentent pas d'importantes dépassées de toiture – contrairement à ce qui a été observé sur bon nombre de communes du massif de Chartreuse.

Ouvertures

Le percement des ouvertures des logis traditionnels est généralement conditionné par l'exposition ou par la voie, notamment dans les groupements. L'orientation au sud est néanmoins privilégiée.

Les ouvertures, de proportion rectangulaire et réparties en travées (1 à 3), présentent des encadrements en pierre de taille (calcaire, molasse). L'utilisation de la brique, permettant de couvrir les baies d'un arc segmentaire, est peu fréquente sur la commune.

Rares sont les maisons conservant des ouvertures anciennes. Quelques-unes attribuables au 18^{ème} s. (linteau délardé en arc segmentaire) ont néanmoins été repérées au Plan et au Martinet.

Installations domestiques

Quelques anciennes pierres d'évier, en molasse ou calcaire, ont été préservées⁷⁶. Installées dans l'épaisseur des murs, elles sont reconnaissables à leur évacuation extérieure à échappement libre des eaux usées. Un jour apportait parfois de la lumière. Autre installation domestique, le placard constitué de dalles, ménagé dans l'épaisseur du mur. Un seul exemple a pu être observé lors de cette étude, les intérieurs étant rarement visités.



Pierre d'évier en molasse - les Perrières

76

⁷⁶ Courbassière, Garel, les Perrières, Revollière.



Placard constitué de dalles - Garel

Un dispositif à usage indéterminé a été repéré au Garel sur les façades extérieures d'un logis et d'un four à pain. Il s'agit d'un jour doté d'un appui débordant, incliné vers l'intérieur, et de deux rainures verticales destinées à recevoir une fermeture coulissante. Quelle était sa fonction? Un système d'évacuation de fumées, un pigeonnier avec sa tablette d'envol...?



Dispositif à usage indéterminé - Garel

Bibliographie

Abréviations employées : ADI, Archives Départementales de l'Isère AHPPV, Association Histoire et Patrimoine du Pays Voironnais RD, Regeste Dauphinois

AHPPV, *Le Pays Voironnais*, collection Mémoire en Images, Editions Alan Sutton, 2005.

ANCION, G., Pommiers-la-Placette en Chartreuse 1832-2006. La vie du village à travers les délibérations des conseils municipaux, autoédition, 2007.

BLACHE, J., Les massifs de la Grande Chartreuse et du Vercors. Etude Géographique, Marseille, Laffite Reprints, 1978, t. 2.

BLANCHET, H., « Saint-Gelin-de-Ras », L'Album du Dauphiné, Grenoble, imp. de Prudhomme, 1839, t. 4, pp. 37- 44.

BONNIN, B., et alii, *Paroisses et communes de France*, Isère, CNRS, Paris, 1983.

COLARDELLE, M., MOYNE, JP., VERDEL, E., « La prise du château de la Perrière. Episode de la guerre delphino-savoyarde (1333) », *Château-Gaillard*, 19, 2000, pp. 27-31.

COLARDELLE, M., Sépulture et traditions funéraires du Ve au XIIIe siècle ap. J.-C. dans les campagnes des Alpes françaises du Nord (Drôme, Isère, Savoie, Haute-Savoie), Soc. Alpine de doc. et de recherche en archéologie historique, Grenoble, 1983.

COLARDELLE, M. (dir.), Antiquité et Moyen-Age en pays voironnais, Archéologie chez vous, catalogue d'exposition n°1, Voiron, 1982.

Coll., Les fours à pain, autour du lac du Bourget, La Rubrique des patrimoines de Savoie, Conservation Départementale du Patrimoine, hors-série n°1, juillet 2002 – en ligne :

http://www.cg73.fr/uploads/Document/WEB_C HEMIN 1285 1139818678.pdf

FAUCHON, G., COUTIS, H., COMMEAUX, P., *Histoire de Voiron et du pays voironnais*, Auto-édition AHPPV, 1991.

GALBERT (de), O., « Le prieuré de La Buisse », *Evocations*, n°2 / 35^e année, avrilmai-juin 1979, pp. 49-60.

GARDELLE, Ch., *Alpages, terres de l'été. Dauphiné*, éditions La Fontaine de Siloé, 2000, t. 2.

GIRARD, P., Voreppe, Pommiers et St-Juliende-Ratz (Isère). Histoire et tradition à travers la toponymie, autoédition, imp. du Pont-de-Claix, 2000.

JACQUART, Ed., *Un coin du Dauphiné. Voiron* – *Moirans* – *Voreppe* – *Saint-Laurent-du-Pont* – *montagne du Ratz. Notes et observations*, imp. A. Mollaret, Voiron, 1892.

JALABERT, D., « Saint-Julien-de-Ratz. Contribution à l'étude d'une commune de l'Isère et de la chaire à prêcher de son église », *Evocations*, novembre-décembre 1966, n°2, pp. 50-55.

KERSUZAN, A., Défendre la Bresse et le Bugey. Les châteaux savoyards dans la guerre contre le Dauphiné (1282-1355), Presses Universitaires de Lyon, collection d'histoire et d'archéologie médiévales, 14, 2005.

MOLLIN, Jh., « une Région de contact entre Préalpes et avant-pays, et de frontière entre Savoie et France : la plaine de Saint-Laurent-du-Pont-Les-Echelles sous l'Ancien Régime », Revue de Géographie Alpine, 1960, vol. 48, n°3.

MOYNE, J.-P., « Histoire des châteaux du Voironnais », *Autrefois. Regard sur notre patrimoine et notre histoire*, juin 2008, n°55, pp. 41-44.

MOYNE, JP., Les bourgs fortifiés savoyards du Viennois (XIIIe-XVe siècles), thèse de doctorat, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris, sd, non publié.

PELLETIER, A., DORY, F., MEYER, W., MICHEL, JC., Carte Archéologique de la Gaule. Isère 38/1, Paris, 1994.

PILOT de THOREY, J.J.A., Les prieurés de l'ancien diocèse de Grenoble compris dans les limites du Dauphiné, Bull. de Société Statistique des sciences naturelles et des arts industriels du département de l'Isère, t. 12, 1883.

PLANK, A., L'origine du nom des communes du département de l'Isère, l'Atelier, Bourg-d'Oisans, 2006.

SERVION, J., Gestes et croniques de la mayson de Savoye, dans BOLLATI, E., Turin, 1879.

VILLANI, G., « Come il Dalfino di Vienna fue morto dalla gente del Conte di Savoia », dans MURATORI, *Rerum Italicorum scriptoris*, Milan, 1728, t. 13.

Webographie

Carte de Cassini

http://cassini.ehess.fr/cassini/fr/html/index.htm

CRAterre

http://craterre.org/

Direction régionale de l'environnement Rhône-Alpes

http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/

Geol-Alp

http://www.geol-

alp.com/chartreuse/index chartreuse.html

Henry Suter – noms de lieux de Suisse romande, Savoie et environs http://henrysuter.ch/

Wikipédia

http://fr.wikipedia.org/

Le patrimoine de Saint-Julien-de-Raz en quelques sites

Fortification - château

 Site du château fort de la Perrière – la Colombière (D2)

Patrimoine religieux

chapelle – Saquet (B 59)

Patrimoine public

- école Village (B 392)
- mairie-école (ancienne) Village (B 393)

Demeure - habitat urbain

- château Château (B 41, 688)
- demeure Village (B 125)
- demeure Village (B 127)

Artisanat – commerce – industrie

- carrière la Colombière (D2 283 ou 287)
- scierie Martinet (B 353, 658, 659)

Patrimoine rural

- four à pain aux Chênes (D2 210)
- four à pain Garel (D1 111)
- jardin potager Courbassière (A 55 ?)
- maison rurale les Perrières (B 6)
- puits Village (B 366)
- remise à bateau Au Lac (D2 260)

Les sites menacés

Éléments nécessitant une intervention pour leur sauvegarde :

- croix, fontaines, puits et fours à pain à entretenir
- maison rurale les Perrières (B 6)